

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 03 JUILLET 2017 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Marie-Ève Roger siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Lise Bolduc siège 4
Dany St-Amant siège 5
Julien Bussièrès siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 5 juin 2017
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de juin 2017
6. **COMPTE-RENDU DES COMITÉS**
7. **URBANISME - DEMANDE AU CCU**
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 Changement de date de la séance du mois de novembre 2017
 - 8.2 Formation sur les nouvelles dispositions du projet de Loi 102 et de la Loi 122
 - 8.3 Vente des vieux ordinateurs
9. **DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
 - 9.1 École le Tournesol
 - 9.2 Calendrier-bottin 2018 pour les personnes âgées de la MRC du Val-Saint-François
 - 9.3 Demande de fermeture de l'avenue J.A.-Bombardier
 - 9.4 Projet de partenariat entre la Ville et la Bibliothèque
 - 9.5 Comité culturel du Grand Valcourt - Concours de photos
 - 9.6 Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale PÉPINES

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Entretien de l'aréna - Présentation et acceptation de soumission
- 10.2 Projet Terrain de soccer (11 joueurs) - Autorisation
- 10.3 Projet de terrain de soccer (11 joueurs) - plans, devis et surveillance
- 10.4 Projet de terrain de soccer - reçu pour fins d'impôt
- 10.5 Projet sport-étude de l'École secondaire l'Odyssee
- 10.6 Engagement d'une animatrice spécialisée - Camp de jour

11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.1 Plan d'intervention en infrastructures routières locales - demande de révision

12. AFFAIRES DIVERSES

- 12.1 Révision budgétaire 2017 - Office municipal d'habitation de Valcourt

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. VARIA

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

170-17-07-03

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté et avec les ajouts suivants :

RÉSOLUTION CÉDANT UNE PORTION DE LA RUE DE LA MONTAGNE À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE VALCOURT

DEMANDE D'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT

ADOPTÉE

171-17-07-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 juin 2017, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017 soit accepté ;

ADOPTÉE

172-17-07-03

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 30 juin 2017 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 164 940.91 \$ cent soixante-quatre mille neuf cent quarante dollars et quatre-vingt-onze cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

ADOPTÉE

173-17-07-03

8.1 - CHANGEMENT DE LA DATE DE LA SÉANCE DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance ordinaire du Conseil du mois de novembre soit reportée au lundi 13 novembre 2017.

ADOPTÉE

174-17-07-03

8.2 - FORMATION SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI 102 ET DE LA LOI 122

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la formation «Classe virtuelle sur les nouvelles dispositions du projet de loi no 102 » à madame Karine Boucher, directrice générale, donné par la COMAQ (Corporation des officiers municipaux agréées du Québec, le 21 juin dernier, représentant un coût de 175.00 \$ (taxes non incluses).

QUE le Conseil municipal autorise la formation «Quoi de plus en matière de gestion contractuelle depuis l'adoption du projet de loi 122 ? » à madame Karine Boucher, directrice générale, donné par la COMAQ (Corporation des officiers municipaux agréées du Québec, le 05 juillet prochain, représentant un coût de 175.00 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

175-17-07-03

8.3 - VENTE DES VIEUX ORDINATEURS

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la vente des ordinateurs désuets de la Ville, aux prix suivants:

- Ordinateur portable DG, Toshiba 2010, prix de vente 250\$;
- Ordinateur portable Maire, Toshiba 2010, prix de vente 250\$;
- Ordinateur (tour 2006-2007), prix de vente 125\$;
- Ordinateur (tour 2007), prix de vente 125\$;
- Ordinateur (tour), prix de vente 175\$;

La vente sera effectuée selon un tirage au sort pour les employés qui souhaitent participer;

Le vente est effectuée sans garantie sur le produit.

ADOPTÉE

176-17-07-03

**9.1 - ÉCOLE LE TOURNESOL
DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LE TOURNOI DE GOLF**

ATTENDU QUE l'École secondaire de Windsor «*Le Tournesol*» organise un tourno de golf dans le but d'amasser des fonds pour diminuer le décrochage scolaire et ainsi permettre aux élèves de s'épanouir;

Pour se faire, le comité demande au Conseil municipal une contribution financière, soit par la participation au tournoi ou en versant une commandite en argent ou cadeau;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil, l'acceptation d'une contribution financière au montant de 75 \$, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans *la Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt*

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de contribution financière au montant de 75 \$ pour l'édition 2017 du tournoi de golf organisé par l'École secondaire « Le Tournesol » de Windsor».

ADOPTÉE

177-17-07-03

**9.2 - CALENDRIER-BOTTIN 2018 POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES DE LA MRC
DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de commandite venant de la *Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François* pour la réalisation d'un calendrier-bottin 2018 qui sera distribué en novembre prochain;

ATTENDU QUE la commandite se fait via un plan de visibilité mensuel;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC du Val-Saint-François ont une Politique familiale et aînée et ont le désir de soutenir les aînés de leur milieu;
- ATTENDU QU' il contiendra des renseignements sur les services de santé, de soutien à domicile, les services bénévoles, le transport adapté, divers services d'aide et d'information, les associations du 3^e âge de la MRC et les services gouvernementaux;
- ATTENDU QU' il y aura 300 calendriers distribués principalement dans les associations ou organismes rejoignant les personnes du 3^e âge de la MRC;
- ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande en prenant une publicité Zone platine, représentant un montant de 275 \$, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites* de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de commandite venant de la *Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François* pour un montant de 275 \$ représentant une publicité de ¼ page zone platine, pour un mois dans le calendrier-bottin 2018

ADOPTÉE

178-17-07-03

9.3 - DEMANDE DE FERMETURE DE L'AVENUE J.A.-BOMBARDIER

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une lettre venant de la Fondation J. Armand Bombardier afin d'obtenir l'autorisation de la fermeture de l'avenue J.A.-Bombardier, le dimanche 9 juillet prochain de 8h00 à 17h00 ainsi que le prêt de six (6) barrières, pour les célébrations du 75^e anniversaire de Bombardier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la fermeture de l'avenue J.A.-Bombardier, le dimanche 9 juillet prochain de 8h00 à 17h00 ainsi que le prêt de six (6) barrières à la Fondation J.Armand Bombardier.

ADOPTÉE

179-17-07-03

9.4 - PROJET DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la Bibliothèque Yvonne L. Bombardier jouit d'un statut particulier en comparaison à la majorité des bibliothèques publiques du Québec qui fonctionnent avec des argents provenant du municipal et des subventions gouvernementales en ce qui concerne le développement des collections ;

ATTENDU QUE depuis l'existence de la Bibliothèque en 1967, le financement provient en grande partie de la Fondation J. Armand Bombardier ;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- ATTENDU QU' aucune contribution municipale n'a été demandée durant toutes ces années ;
- ATTENDU QU' afin d'assurer la pérennité de la Bibliothèque et d'en poursuivre le développement, une contribution financière des villes s'avère incontournable;
- ATTENDU QU' il n'est pas question ici de céder la Bibliothèque à la Ville, mais bien de fournir un apport financier équitable, permettant le maintien d'un service de qualité aux citoyens;
- ATTENDU QUE la Bibliothèque Yvonne L. Bombardier qui assume son rôle de bibliothèque centrale depuis plus de cinquante ans, désire établir un partenariat plus étroit avec les municipalités environnantes;
- ATTENDU QUE la collaboration souhaitée pourrait se traduire, d'une part par une aide financière des municipalités comme c'est le cas dans la majorité des villes;
- ATTENDU QUE la participation des municipalités dans certains projets de la Bibliothèque s'avère indispensable. En effet, parmi les projets envisagés pour 2018, l'abolition des frais d'abonnement devient un levier intéressant pour un nouveau partenariat. Cette initiative se veut une action concrète pour inciter toutes les familles à fréquenter la Bibliothèque et à encourager la persévérance scolaire qui, amenée de façon concertée, peut avoir des répercussions très positives pour la Ville et même la région;
- ATTENDU QUE les avantages d'une collaboration pour le projet de gratuité se résumeraient à :
- Permettre l'accès aux gens de milieux défavorisés, particulièrement les enfants dont les parents choisissent actuellement de dépenser 5 \$ ailleurs qu'à la Bibliothèque;
 - Encourager la persévérance scolaire par une meilleure accessibilité à la Bibliothèque;
 - Soutenir la collectivité dans son développement en les encourageant à s'informer et à se cultiver;
 - Favoriser les partenariats entre la Ville et la Fondation;
 - Avoir un discours très cohérent pour les municipalités sensibles aux jeunes, donc aux citoyens de demain;
 - Avoir un projet en accord avec les valeurs véhiculées par la Fondation et répondre à la mission d'éducation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le projet de partenariat entre la Ville de Valcourt et la Bibliothèque Yvonne L. Bombardier pour les années 2018-2019 et 2020 répartie de la façon suivante :

2018	contribution de 5\$ par citoyen
2019	contribution de 7\$ par citoyen
2020	contribution de 10 \$ par citoyen

En échange l'abonnement pour les citoyens de la Ville de Valcourt sera gratuit, et ce, à compter de l'année 2018.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

180-17-07-03

9.5 - COMITÉ CULTUREL DU GRAND VALCOURT - CONCOURS DE PHOTOS

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière au montant de 100 \$ venant du *Comité culturel du Grand Valcourt* pour l'organisation du concours photo *Un portrait de ta région*;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de contribution financière au montant de 100 \$ au *Comité culturel du Grand Valcourt* pour le concours photo *Un portrait de ta région*.

ADOPTÉE

181-17-07-03

9.6 - PROMOTION DES ESTRIENNES POUR INITIER UNE NOUVELLE ÉQUITÉ SOCIALE (PÉPINES)

ATTENDU QUE *la Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (P.É.P.I.N.E.S.)* est un organisme qui a pour but de mettre en place les moyens pour permettre l'accès des femmes aux sphères de décision et promouvoir l'engagement et la participation des femmes au développement de leur région;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière venant de cet *organisme PÉPINES* pour l'organisation d'un colloque de formation, les 24 et 25 août prochains, destiné aux aspirantes et/ou aux femmes déjà en poste;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande, à raison de 60 \$ par inscription (de citoyennes de la Ville de Valcourt) et ce jusqu'à un maximum de 10 inscriptions. De plus, s'il y a des inscriptions, le CCC recommande un montant additionnel de 50 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande de contribution financière au montant de 60 \$ par inscription et ce jusqu'à un maximum de 10 inscriptions et de plus, s'il y a inscription, un montant additionnel de 50 \$ sera versé.

Les montants seront versés sur réception des preuves d'inscription de citoyenne de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

182-17-07-03

10.1 - ENTRETIEN DE L'ARÉNA - PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offre sur invitation, pour l'entretien de l'aréna, pour la saison 2017-2018, ont été demandées, le 19 juin 2017;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le lundi 03 juillet 2017 à 10 :00 heures et le résultat de la soumission reçue, soit celle de Daniel Maintenance est le suivant :

	MONTANT 2017-2018 (taxes non incluses)
Préparation de la surface glacée	4 710 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 375 \$
Tarif horaire période hivernale	31.65 \$
Tarif horaire période estivale	30.60 \$

Note : lorsqu'un employé travaillera un jour férié, le taux horaire sera majoré selon les normes du travail.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission de Daniel Maintenance pour les services d'entretien de l'aréna, tels stipulés dans le devis de soumission, daté du 19 juin 2017, et la soumission présentée en date du 22 juin 2017, soit :

Préparation de la surface glacée	4 710 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 375 \$
Tarif horaire période hivernale	31.65 \$
Tarif horaire période estivale	30.60 \$

ADOPTÉE

183-17-07-03

10.2 - PROJET TERRAIN DE SOCCER (11 JOUEURS) - AUTORISATION

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté, la résolution 137-16-05-02, le 2 mai 2016;

ATTENDU QUE le terrain sera en partie sur un lot de la Commission scolaire des Sommets (école La Chanterelle, lot 1 824 512) et en partie sur le terrain boisé de la Fondation J.-Armand Bombardier (lot 1 824 513);

ATTENDU QUE la Fondation J.-Armand Bombardier s'est engagée à donner cette partie de terrain à la Ville;

ATTENDU QU' un acte notarié devra régulariser la situation entre la Commission scolaire des Sommets pour l'utilisation de ce terrain;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et le directeur des services récréatifs et communautaires à poursuivre les démarches nécessaires à la finalisation du dossier auprès des instances gouvernementales;

QUE la directrice générale, le directeur des services récréatifs et communautaires et le maire à signer les documents afférents.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

184-17-07-03

10.3 - PROJET DE TERRAIN DE SOCCER (11 JOUEURS) - PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE - OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL VENANT DE EXP

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de service venant de la firme professionnelle en ingénierie EXP pour la conception des plans, devis et surveillance partielle des travaux relatifs à la construction d'un terrain de soccer, telle que présentée et plus amplement détaillée, dans l'offre datée du 20 juin 2017, qui fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

185-17-07-03

10.4 - PROJET DE TERRAIN DE SOCCER - REÇU POUR FINS D'IMPÔT

ATTENDU QUE l'Association du soccer mineur a recueilli des dons auprès de différents commerçants de la région pour le projet d'aménagement d'un nouveau terrain de soccer;

ATTENDU QUE l'Association de soccer mineur a remis à la Ville de Valcourt, un chèque au montant de 2 550 \$ ainsi que la liste des donateurs qui ont contribué à cette campagne de dons;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le montant de 2 550 \$ versé par l'Association du soccer mineur de Valcourt;

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre des reçus pour fins d'impôts aux donateurs qui ont participé à cette campagne;

QUE le montant de 2 550 \$ soit versé à un excédent affecté pour le projet d'aménagement du nouveau terrain de soccer.

ADOPTÉE

186-17-07-03

10.5 - PROJET PROFIL SPORT-ÉTUDE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE L'ODYSSÉE

ATTENDU QU' un des objectifs de la *Politique de la Famille* est de démarquer les écoles de Valcourt par des programmes scolaires attrayants;

ATTENDU QUE l'école secondaire l'Odyssée souhaite mettre en place un programme ayant comme profil environnement et sport notamment celle-ci souhaite proposer aux étudiants, une activité de hockey et de karaté;

ATTENDU QUE pour se faire, il y aurait lieu de dégager du temps au directeur des services récréatifs et communautaires afin d'entraîner les jeunes au hockey et donne accès à l'aréna et le centre communautaire à un tarif réduit;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) s'est prononcé sur la demande de location du Centre communautaire pour l'activité du karaté et recommande au Conseil de facturer le même montant horaire prévu dans l'entente entre la Ville et la Commission scolaire des sommets, lors de la location du gymnase par la Ville, soit 20 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte les principes généraux suivants afin de mettre en place le projet «Profil sport étude» proposé par l'École secondaire l'Odyssée soit :

- Dégager du temps au directeur des services récréatifs et communautaires pour la réalisation de l'activité « hockey»;
- Une compensation pour le temps du directeur et le temps de glace au tarif de 100 \$ (taxe non incluse) par séance serait facturée à l'école;
- Un coût horaire de 20 \$ (taxe non incluse) serait demandé pour l'accès au Centre communautaire, soit le même tarif suggéré dans l'entente entre la Commission scolaire des sommets et la Ville, lors des locations du gymnase.

ADOPTÉE

187-17-07-03

10.6 - ENGAGEMENT D'UNE ANIMATRICE SPÉCIALISÉE - CAMP DE JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal entérine l'engagement de Béatrice Lavoie, à titre d'animatrice spécialisée au Camp de jour, pour la saison 2017, soit du 26 juin au 19 août (approximativement), selon la politique des bénéfices marginaux et au taux horaire de 15 \$.

ADOPTÉE

188-17-07-03

11.1 - PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES - DEMANDE DE RÉVISION

ATTENDU QUE la résolution 249-16-08-22, indiquait l'intention de la Ville de Valcourt de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du plan d'intervention en infrastructures routières locales;

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTME) a approuvé le plan d'intervention en infrastructures routières locales produit par la MRC du Val-Saint-François le 15 juillet 2016 et que la Ville en a obtenu copie le 18 août 2016;

ATTENDU QUE la Ville a initialement déposée une demande de subvention pour des travaux estimé à 19 488.00\$ sur une longueur de 700m sur la rue de la Montagne, tel que soumis dans le Plan d'intervention en infrastructures routières locales par la firme BPR;

ATTENDU QUE suite à l'accord de principe 2016-353 donné par le ministère, le 6 février 2017, la Ville a procédé à un appel d'offre pour le pavage et a accepté le plus bas soumissionnaire, par la résolution 160-17-06-05;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE la Ville demande une révision du coût du projet afin de recevoir une subvention de 43 647.75\$ pour 75% des travaux, puisque le coût des travaux s'élève à 58 197.00\$, ce qui engendre une différence marquée;

ATTENDU QUE la Ville s'engage à assumer le coût de 14 549.25\$ représentant 25% des travaux, à même le budget;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil de la Ville de Valcourt demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTME) la révision du montant, tel que défini dans l'accord de principe afin de réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local – redressement des infrastructures routières locales.

ADOPTÉE

189-17-07-03

12.1 - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VALCOURT

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la révision budgétaire, pour l'année 2017, de l'Office municipal d'habitation de Valcourt, telle que présentée en date du 21 juin 2017, par la Société d'habitation du Québec.

	Budget présenté	Budget révisé (1)	Budget révisé (2)
Revenus	926 246 \$	926 246 \$	926 246 \$
Dépenses	1 425 457 \$	1 427 889 \$	1 630 956 \$
Programme supplémentaire loyer	19 699 \$	19 699 \$	19 699 \$
Déficit	518 910\$	521 342 \$ \$	724 409 \$
Contribution municipale	51 891\$	52 133 \$ \$	72 440 \$

QUE la contribution municipale au montant de 72 440 \$, 10% du déficit, soit répartie maintenant comme suit :

Opération	52 133 \$
Ram – Dépenses	<u>20 307 \$</u>
	72 440 \$

ADOPTÉE

190-17-07-03

**Varia 1 - RÉOLUTION CÉDANT UNE PORTION DE LA RUE DE LA MONTAGNE
À LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE VALCOURT**

ATTENDU QUE des travaux de raccordement d'une section de la rue de la Montagne ont été effectués en 1995, par la Ville de Valcourt;

ATTENDU QUE ces travaux avaient, comme seul objectif, de desservir les contribuables de la municipalité du Canton de Valcourt;

ATTENDU QUE ces travaux ont été payés en totalité par les deux municipalités, en temps opportun et dont le paiement final a été fait en 2005 (au prorata des débits réservés de chacun);

ATTENDU QU' actuellement ce tronçon est identifié au Plan d'intervention de la Ville de Valcourt, sous le segment 78-A78, pour une longueur de 126 mètres linéaires;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt considère que cette portion du réseau local devrait appartenir au réseau local du Canton de Valcourt, car aucun citoyen de la ville n'est desservi par ce tronçon;

ATTENDU QU' il y aurait lieu d'apporter un correctif à cet effet;

ATTENDU QUE toute intervention future sur ce tronçon devra être prise en charge par la municipalité du Canton, ainsi que tous les frais afférents;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt cède, au montant d'un dollar (1\$) le tronçon 78-A78, situé sur la rue de la Montagne, à la Municipalité du Canton du Valcourt;

QUE cette cession est nécessaire pour corriger une erreur cléricale au plan d'intervention de la Ville;

QUE cette cession transfère la propriété de ce tronçon ainsi que toutes les responsabilités qui s'y rattachent, incluant notamment la mise à jour du bilan requis dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

ADOPTÉE

191-17-07-03

**Varia 2 - DEMANDE D'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-ÈVE ROGER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de la Ville de Valcourt à la Chambre de Commerce et Industrie de la Région de Valcourt, pour l'année 2017, au coût de 150.00 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

Initiales du Maire
134
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

192-17-07-03

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ
PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LISE BOLDUC ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 20:00 heures

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Manon Beauchemin, Greffière